

## La petite enfance à Croissy, une histoire

Municipales, intercommunales, associatives ou privées, plusieurs crèches et garderies se sont succédé depuis cent ans.

Longtemps la petite enfance resta en dehors des préoccupations publiques à Croissy. Mais avec l'essor du travail des femmes après la première guerre mondiale, la première structure d'accueil pour la petite enfance voit le jour en 1923. A cette époque, les femmes représentent déjà 44 % des actifs demeurant à Croissy. « Pour venir en aide aux mères de famille contraintes par leur travail à s'absenter de leur foyer », une garderie est aménagée dans une "baraque en bois" dans le parc Leclerc. Elle accueille les enfants de 2 à 4 ans tous les jours sauf le dimanche. Le prix... 1 franc la journée.

Il faut attendre 1976 pour qu'une première « vraie » crèche et garderie ouvre ses portes. La crèche associative Princesse est gérée par Les Amis de la Première Enfance. Située rue de l'écluse côté Vésinet, la centaine de places est partagée entre le personnel soignant de l'hôpital et les habitants du Vésinet et de Croissy.

Dans les années 1980, avec l'accroissement démographique de la ville et la vie professionnelle des couples nouvellement installés dans les lotissements pavillonnaires, le besoin de places en garderie et en crèche se fait de plus en plus pressant. En 1984, la halte-garderie municipale, Les Églantines, ouvre ses portes dans la villa Mascart, rue de la Procession. Deux ans plus tard, une crèche de 15 berceaux est ouverte au même lieu, la toute première à Croissy.

En 1989, la crèche associative *Les Petits Pas* est créée avenue Général-de-Gaulle. En 2004, *La Ribambelle*, une nouvelle crèche municipale, ouvre ses portes rue de l'Équerre. La Crèche en gestion privée *La Maison perchée*, avenue Carnot, ouvre ses portes en 2012. Enfin l'année suivante, les crèches *Les Églantines* et *Les Petits Pas* fusionnent pour devenir la crèche



La garderie d'enfants fondée à Croissy, pour venir en aide aux mères de familles, contraintes par leur travail, à s'absenter de leur foyer, sera ouverte le lundi 5 mars. Les personnes désireuses de laisser leurs enfants en garde sont invitées à se faire inscrire le plus tôt possible à la mairie. La garderie prend les enfants âgés de 2 à 4 ans, et restera ouverte tous les jours de 7 h. 1/2 à 18 heures, sauf les dimanches et jours fériés. Les enfants placés sous la surveillance d'une directrice assistée d'une femme de service, y recevront un repas vers 11 heures.





Publié le 09 septembre 2018